ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 69765

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre s'il peut préciser à la représentation nationale les raisons pour lesquelles les lois françaises sur la bioéthique, qui devaient être révisées en juillet 1999, ne le seront qu'en 2002. Dans un récent appel, signé par quatre prix Nobel et de surcroît un ancien ministre du Gouvernement actuel, ces scientifiques déplorent que la révision des lois françaises sur la bioéthique n'intervenant qu'en 2002, il est probable que les décrets d'application ne seront pas mis en place avant 2003. Ceci suscite l'étonnement de la communauté internationale.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 69765
Rubrique : Bioéthique
Ministère interrogé : Premier Ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6851